

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 18 janvier 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 18 janvier 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (437r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 18 janvier 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47998>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 janvier 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin demande à son fils de ne pas s'occuper de la maison Hubert, qui est hypothéquée par un acte du notaire Gauchet et non du notaire Borgnon. Il lui demande également de ne pas se préoccuper des avertissements de Maillet [maire de Guise] au sujet des représentations théâtrales, et l'informe qu'il va écrire à ce propos au préfet. Sur l'alimentation en gaz de Waret : Godin juge qu'il est inutile d'exciter l'administration municipale contre le Familistère à ce sujet. Il prie son fils d'informer Grebel que la maladie de Cresson est seule cause du retard pour le recours en cassation.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Borgnon \[monsieur\]](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Gauchet \[monsieur\]](#)
- [Gigault de Crisenoy, Étienne Jules \(1831-1901\)](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)
- [Hubert](#)
- [Maillet, Joseph Alfred](#)
- [Waret](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 05/08/2025

Paris le 18 Janvier 1871

1871

Cher Monsieur le Ministre,

— Ne t'occupe pas si t'en
frais de la maison Herbert,
cette maison est hypothéquée
pour plus que sa valeur, et
nous ne recouvrerons probablement
jamais rien de notre créance.
L'acte a été fait par M. Gaucher
notaire; tu ne pourrais donc le
trouver chez M. Bourguon.

— Ne t'occupe pas des avertisse-
ments de M. Baillot, mais
il faut écrire au Préfet, et il
faudrait voir auparavant si
dans les papiers administratifs
il n'y a pas l'aveu de l'existence
de la décision qui a été faite.
Lorsque l'on a commencé à
faire des représentations il n'y

avait au Familistère. Je va-
drais moi-même à ce sujet
au préfet.

— Je trouve qu'il est bien
inutile de chercher en ce mo-
ment à exciter l'administration
municipale contre
nous; il sera encore temps
l'année prochaine de commencer
le gaz chez Waret.

— Dis à M. Grubel que la
maladie de M. Gresson est
seule cause du retard qu'éprouve
mon ^{rapport} ~~rapport~~ en cassation. Le
mémoire est rédigé et prêt
à être déposé.

Bien à toi

Dunoyer